



JOURNEE DE PROFESSIONNALISATION APPEL A PROPOSITION

DROIT ET DEVOIR DES ASSOCIATIONS

Emetteur du cahier des charges: GIP ALFA CENTRE - pôles APA/AIO - 10 rue St Etienne - 45000 ORLEANS

Contacts : Eléonore Poirier, Jocelyne WELKER ou Claire FABRE

Bénéficiaires :

Les professionnels des associations de l'insertion, la formation, l'information et l'orientation, en particulier les directeurs, administrateurs et bénévoles

Contexte du besoin de formation :

Cette action de professionnalisation répond à la nécessité de connaître l'évolution du cadre législatif, juridique et les responsabilités qui en découlent

Les objectifs principaux de cette action de professionnalisation consistent à permettre aux professionnels d'être capable de :

- connaître les points clef de la responsabilité associative
- prévenir les risques : dérives et infractions

Contenus :

- les responsabilités et obligations
- les droits et devoirs
- les procédures

Méthodes et supports pédagogiques souhaités : apports, interventions, constitution d'outils, échanges de pratiques et d'informations, supports écrits, CD, bibliographie, mise en ligne...

Durée envisagée : 1 jour

Nombre de personnes concernées : 14 personnes

Lieu envisagé : Orléans (GIP Alfa Centre)